

CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AU 1ER DÉCEMBRE 2024



PRÉAMBUL

Vous trouverez dans ce document les principales conditions appliquées à un compte de paiement. Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir le produit et les services les mieux adaptés à vos attentes, et améliorer la gestion de votre argent en toute liberté. Les tarifs présentés incluent, sauf indication contraire, les éventuelles taxes dont les possibles évolutions seront répercutées automatiquement.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

COMPTES ET GESTION DES COMPTES Prix en F.CFP TTC

Ouverture d'un compte de paiement	Inclus dans les forfaits
Édition de relevé de compte à la demande en agence	500
Édition d'un relevé d'identité bancaire (RIB) en agence	500
Émission d'un virement en agence	500
Consultation et gestion du compte de paiement sur l'app. mobile	Inclus dans les forfaits
Notifications instantanées des mouvements du compte de paiement sur le téléphone portable	Inclus dans les forfaits

VIREMENTS Prix en F.CFP TTC

	par opération
Réception virement occasionnel	
Provenance locale ou par SEPA ou SEPA COM PACIFIQUE	Gratuit
Provenance hors SEPA	Gratuit
Émission virement occasionnel, initié via application Be-bunk	
En faveur d'un titulaire d'un compte Be-bunk	Gratuit
En faveur d'autre établissement financier en Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française, France Métropolitaine	Inclus dans les forfaits
En faveur d'un autre établissement financier en zone SEPA	2 000

PRÉLÈVEMENTS Prix en F.CFP TTC

Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement d'un compte local ou SEPA COM PACIFIQUE	600
Frais par paiement d'un prélèvement d'un compte local	Inclus dans les forfaits
Frais par paiement d'un prélèvement d'un compte SEPA	Inclus dans les forfaits

OPÉRATIONS CARTES Prix en F.CFP TTC

Retrait d'espèces dans un distributeur automatique de billets	par opération
Retrait d'espèces dans un établissement en zone locale	200
Retrait d'espèces dans un établissement en zone régionale	200
+ commission supplémentaire sur le montant du retrait	+ 0,99 %
Retrait d'espèces dans un établissement hors zone	200
+ commission supplémentaire sur le montant du retrait	+ 2,00 %
Paiement par carte	par opération
Paiement par carte dans un établissement en zone locale	Inclus dans les forfaits
Paiement par carte dans un établissement en zone régionale	200
Paiement par carte dans un établissement hors zone	200
+ commission supplémentaire sur le montant du retrait	+ 1,70 %
Opérations diverses	par opération
Fabrication et envoi de la carte	Inclus dans les forfaits
Génération de la carte virtuelle sur l'application et rattaché à la carte	Inclus dans les forfaits
Remplacement de la carte avant échéance	3 000
Fabrication et envoi de la carte avant échéance suite à une opposition	4 000

AUTRES FRAIS Prix en F.CFP TTC

Frais pour abandon de compte (sans mouvement au delà de 12 mois)	3 200
Frais de tenue de compte (uniquement sur les forfaits carte)	500
Frais pour impayé du forfait à date échéance	200

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

INCIDENTS DE PAIEMENT Prix en F.CFP TTC

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	2 400
Frais de gestion des oppositions et contestations sur les prélèvements et les virements	12 000
Frais de restitution d'une carte capturée en Nouvelle-Calédonie, Wallis & Futuna et Polynésie	2 500
Frais de restitution d'une carte capturée hors Nouvelle-Calédonie, Wallis & Futuna et Polynésie	5 000
Gardiennage de carte non récupéré	1 000 / mois
Destruction d'une carte non retiré au delà de 3 mois	2 000

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES Prix en F.CFP TTC

Frais par saisie administrative à tiers détenteur dans la limite d'un plafond de 11933 XPF non soumis à la TVA.	30 % du montant de la créance
Frais par saisie-attribution / Frais par saisie conservatoire	15 800
Recherche de document(s) (datant de moins d'un an)	2 900
Recherche de document(s) (datant de plus d'un an)	5 436
Attestations diverses (renseignements à des établissements financiers ou assimilés, lettre d'honorabilité)	3 000
Envoi de courrier simple	1 500
Envoi de courrier en recommandé	2 500

FORFAITS BE-BUNK

COMPTE DE PAIEMENT SANS CARTE Prix en F.CFP TTC

Virements	par opération
Émission virement occasionnel, initié via application Be-bunk. En faveur d'un établissement financier en Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française, France Métropolitaine	400

FORFAIT STANDARD "Classic" Prix en F.CFP TTC

Forfait	par mois
Cotisation carte "Be-bunk Standard" : carte VISA Classic de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique.	1 400
Cotisation carte secondaire "Be-bunk Standard"	1 000
Annulation du forfait	
Dans les 14 jours suivant la commande de la carte	1 039
Dans les 10 mois suivant la commande de la carte	2 800
Au delà de 10 mois	Gratuit

FORFAIT GREEN "1 carte = 1 arbre" Prix en F.CFP TTC

Forfait	par mois
Cotisation carte "Be-bunk Green" : carte VISA Classic de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique.	1 800
Cotisation carte secondaire "Be-bunk Standard" ou "Be-bunk Green"	1 000
Annulation du forfait	
Dans les 14 jours suivant la commande de la carte	1 039
Dans les 10 mois suivant la commande de la carte	3 600
Au delà de 10 mois	Gratuit

FORFAIT PREMIUM "Premier" Prix en F.CFP TTC

Forfait	par mois
Cotisation carte "Be-bunk Premium" : carte VISA Premier de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique.	2 500
Cotisation carte secondaire "Be-bunk Standard" ou "Be-bunk Green"	1 000
Cotisation carte secondaire "Be-bunk Premium"	2 000
Annulation du forfait	
Dans les 14 jours suivant la commande de la carte	2 124
Dans les 10 mois suivant la commande de la carte	5 000
Au delà de 10 mois	Gratuit

RÉSOLURE UN LITIGE

Chez Be-bunk, nous avons le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés peuvent survenir ponctuellement dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

En cas de problème ou d'insatisfaction, vous pouvez nous faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance via l'un des canaux ci-après. Nous nous engageons à vous adresser une réponse dans un délai de 10 jours ouvrés à compter de la réception de votre demande ou à vous transmettre un accusé de réception dans ce même délai, si votre demande nécessite des recherches approfondies.

La saisie du médiateur :
le Médiateur de l'Afepame,
Association Afepame,
36 rue Taitbout, 75009 Paris

BE-BUNK SAS est enregistré auprès de l'ACPR sous le numéro REGAFI 95518 en tant qu'agent prestataire de services de paiement et Xpollens, Etablissement de monnaie électronique enregistré auprès de l'ACPR sous le numéro 51680.

Zone locale : France Métropolitaine, Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Réunion, Wallis & Futuna, Australie et Nouvelle-Zélande.

Zone régionale : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Groenland, Îles Féroé, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Saint Barthélemy, Saint Martin, Singapour, Slovaquie, Slovénie.



Dans l'application



Par téléphone
Bourail : +687 30 67 00
Nouméa : +687 30 55 10
Des conseillers vous répondent du lundi au vendredi.



Sur internet
www.be-bunk.com



Par e-mail
contact@be-bunk.com



Par courrier
39 rue Verdun,
Centre-Ville BP 84
98845 Nouméa Cedex